

Programme Euromed Rôle des Femmes dans la Vie Economique

Promouvoir la participation économique des femmes dans la région Sud Méditerranéenne

Note Stratégique à l'intention des Décideurs des Politiques et des Militants qui travaillent pour les Droits des Femmes et l'Égalité entre les Sexes

La discrimination fondée sur le sexe est une caractéristique des sociétés dans le monde entier. Elle limite toujours les droits et les opportunités des femmes plus durement que ceux des hommes dans plusieurs domaines socio-économiques et politiques, même dans les pays à développement humain élevé. La région Sud-Méditerranéenne ne fait pas exception. En effet, il est frappant comme les causes des écarts entre les sexes sont souvent communes dans toute la région, soulignant la valeur de l'analyse comparative et sa contribution à l'identification des causes et des solutions.

Il y a eu des avancées significatives dans le niveau de scolarité des femmes dans les pays Sud-Méditerranéens. Dans la plupart des pays, la parité entre les sexes a été atteinte au niveau primaire et, dans certains pays, à l'enseignement secondaire et tertiaire. En outre, les taux de participation de la main-d'œuvre féminine affichent l'une des croissances les plus rapides du monde, même si ces taux partent de très bas. Toutefois, les taux d'activité économique des femmes dans la région Sud-Méditerranéenne restent parmi les plus faibles du monde, bien qu'il y ait des différences entre les pays.

En d'autres termes, l'investissement dans l'éducation ne se traduit pas encore par l'autonomisation économique des femmes. Ce problème est aussi grave pour l'économie que pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. La faible participation économique des femmes et les disparités telles que les écarts de salaires sont reconnues comme l'une des principales «contraintes» pour la croissance économique, même des économies industrialisées avancées. Quelles sont les causes des faibles taux d'activité économique des femmes dans la région Sud-Méditerranéenne? Et comment peuvent-elles être abordées?

Cette note stratégique est l'une des trois notes thématiques. Les deux autres abordent les questions des mécanismes nationaux des femmes et de la réforme juridique. Une note stratégique consolidée rassemble les conclusions et les recommandations dans les trois domaines ainsi que les leçons tirées des projets d'assistance technique pour l'émancipation économique des femmes.

Bilan de la Participation Economique des Femmes

Pour répondre à ces questions, le programme Euromed 'Rôle des Femmes dans la Vie Economique' de la Commission Européenne (voir post scriptum) a commandé des études de pays et une analyse comparative régionale. Le programme Euromed a aussi organisé deux forums importants. En Mai 2008, des experts et chercheurs nationaux et internationaux se sont réunis au Caire pour discuter

les conclusions de la recherche et pour formuler des recommandations pour les politiques. En Juin 2008, les résultats de la réunion du Caire ont été portés à une réunion de haut niveau tenue à Amman, qui a rassemblé des décideurs, des institutions publiques nationales, des organisations de la société civile, des centres de recherche, des associations professionnelles, des syndicats et des organismes régionaux et internationaux.

Les conclusions et les recommandations stratégiques de ces deux réunions, ainsi que celles des études de pays, sont resumées dans cette Note Stratégique. L'objectif est de servir plusieurs groupes: les décideurs des politiques de la région, les officiels des gouvernements et les parlementaires, puisqu'ils formulent et appliquent les politiques, plans et programmes pour promouvoir l'avancement des femmes et l'égalité entre les sexes; les défenseurs des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes, puisqu'ils s'engagent avec les organisations nationales; et les gouvernements nationaux ainsi que les organisations régionales et internationales puisqu'ils cherchent à investir des ressources et des connaissances dans les droits économiques des femmes dans la région Sud-Méditerranéenne. La Commission Européenne poursuivra son appui par le biais du prochain programme sud régional d'ENPI «Renforcement de l'Egalité entre les Hommes et les Femmes dans la région Euromed».

Conclusions et Recommandations Stratégiques

Les gouvernements de la région considèrent de plus en plus l'égalité entre les sexes non comme un luxe mais comme une exigence fondamentale pour la croissance économique et la stabilité sociale. Plusieurs gouvernements ont pris des mesures pour aborder l'inégalité dans les lois du travail, de la sécurité sociale, et d'autres lois qui ont un effet sur les droits économiques des femmes. En plus de leur investissement considérable en éducation, ils ont également investi dans l'accès des femmes aux ressources. Toutefois, ils sont conscients qu'il faut faire encore plus. Comme l'un des ministres de planification de la région a dit, «Les gouvernements doivent prendre en compte les questions sexospécifiques, et doivent également en être tenus responsables.» Les conclusions et les recommandations stratégiques se répartissent en trois grands domaines :

- **Législation** – Les droits selon la loi; la mise en œuvre et la responsabilisation.
- **Accès au Travail Rémunéré, aux Biens et aux Ressources** - Les secteurs formel et informel, l'accès aux ressources et aux biens; et les avantages sociaux.
- **Données** -L'extension de la couverture et la ventilation, le type de données, et l'application.

1. Assurer une Législation Sensible au Genre

Les pays de la région Sud-Méditerranéenne ont signé la plupart des conventions de l'Organisation Internationale du Travail pertinentes au travail des femmes. Dans toute la région, les codes du travail, en général, ne font pas de distinction entre les sexes et couvrent bien des domaines tels que le congé maternité. Toutefois, comme le révèlent les études, la loi est faible en ce qui concerne les travailleurs rémunérés du secteur informel, et plus encore quand

il s'agit du travail non rémunéré, y compris le travail domestique. Les droits des migrants, des réfugiés, et d'autres groupes vulnérables sont rarement protégés par la loi.

La mise en oeuvre est un problème dans toute la région, particulièrement dans le secteur privé, qui trouve des moyens d'éviter d'employer les femmes et d'éviter de payer les avantages sociaux. Il n'y a pas assez de mécanismes pour tenir les employeurs responsables. Les syndicats sont faibles dans la plupart des pays Sud-Méditerranéens et ne sont pas sensibles au genre. Avec quelques exceptions notables, les femmes ne sont pas bien représentées dans le mouvement syndical, et certains défenseurs des droits humains demandent des quotas pour les femmes dans les postes de dirigeants syndicaux. Il y a peu d'efforts pour engager les dirigeants et les membres des syndicats dans un dialogue sur les questions de genre.

Plusieurs gouvernements de la région ont poursuivi des réformes pour remédier aux inégalités entre les sexes dans l'économie. Cependant, les études montrent que la réforme est abordée de façon fragmentaire, portant sur les symptômes plutôt que sur les causes structurelles, qui sont, dans la plupart, enracinées dans les questions culturelles. Il est impossible de comprendre et d'aborder de façon intégrale les obstacles économiques rencontrés par les femmes, si on se concentre seulement sur les facteurs économiques.

En effet, comme l'autre Note Stratégique sur la réforme juridique explique de façon plus détaillée, de nombreuses inégalités peuvent être attribuées à la même source: la conviction que les hommes sont le chef de famille et responsables des revenus de la famille. Ces convictions sont énoncées dans les codes de la famille et reflétées ensuite dans les lois sur la sécurité sociale, sur la nationalité et des passeports, entre autres. Ils influencent les attitudes sociales et officielles et la planification en ce qui concerne le travail des femmes. Comble d'ironie, ça résulte en violations tant des droits économiques des femmes comme ceux des hommes et des enfants. Malheureusement, les hommes ne sont pas assez engagés dans la lutte pour l'égalité entre les sexes, bien que ces questions concernent les deux sexes.

En réalité, les femmes contribuent financièrement au ménage. D'ailleurs, il y a plusieurs ménages dirigés par les femmes à cause de divorce, veuvage ou de la migration. Il y a un changement positif: maintenant, certains pays Sud-Méditerranéens définent légalement le mariage comme un partenariat entre les conjoints, remédiant ainsi à l'une des sources du traitement économique inégal. Mais il reste encore beaucoup à faire. Ces recommandations s'adressent d'abord aux gouvernements, mais aussi aux défenseurs des droits humains, nationaux et internationaux.

Recommandation Stratégique 1 Les États doivent signer les conventions du travail pertinentes et doivent mettre toutes les législations nationales en conformité avec les instruments internationaux des droits humains. En outre, la législation doit être modifiée afin de couvrir les droits des travailleurs non protégés. Il faut investir dans l'alphabétisation juridique des citoyens et citoyennes.

Recommandation Stratégique 2 Profitant de l'expérience régionale, les gouvernements devraient modifier les lois relatives au statut personnel de façon à définir le mariage comme un partenariat. Ils devraient aussi officialiser le statut juridique des femmes chefs de ménage.

Recommandation Stratégique 3 Il faut des mécanismes pour contrôler la discrimination et soutenir les droits du travail. Les syndicats doivent être renforcés et les associations professionnelles doivent être engagées dans un dialogue social qui intègre la dimension de genre. Les syndicats devraient adopter des quotas pour les femmes dans les postes de direction.

Recommandation Stratégique 4 Avant de décider d'intervenir dans des domaines spécifiques, les gouvernements et les défenseurs des droits humains doivent entreprendre une analyse holistique des droits économiques des femmes de façon à prendre en compte aussi leur statut politique, social, civil et culturel.

2. Développer l'Accès à l'Emploi, aux Biens et aux Ressources

Les études montrent qu'il n'y a pas assez de connaissances et de conscientisation parmi les décideurs et les officiels des gouvernements - les femmes ainsi que les hommes - de la dimension de genre du développement économique. Cela explique partiellement pourquoi les décideurs accordent une attention limitée à l'impact, en termes de genre, des politiques macro-économiques, telles que la libéralisation du commerce et la privatisation. De même, ces politiques n'ont pas été suffisamment accompagnées par des réformes sociales.

Le chômage féminin est supérieur à celui des hommes dans une grande partie de la région, même - en fait surtout - parmi les femmes instruites. Les écarts salariaux fondés sur le sexe varient de deux-tiers du revenu des hommes à l'extrémité supérieure de l'échelle, à un quart à l'extrémité inférieure.

Les femmes se sont déplacées vers des domaines traditionnellement dominés par les hommes tels que le droit et la médecine. Dans certains pays, les femmes se déplacent rapidement aussi vers l'industrie manufacturière, en partie à cause de l'orientation vers l'exportation. Pourtant, la plupart des femmes se concentrent encore dans le secteur public et dans les emplois moins rémunérés, alors que les hommes se trouvent plus souvent dans les emplois privés, plus gratifiant financièrement. C'est le cas même dans les pays Sud-méditerranéens bien développés.

Plus des femmes gèrent et/ou possèdent des grandes entreprises, et le nombre de femmes dans les emplois du secteur privé est toujours plus élevé. Toutefois, le secteur privé est encore considéré comme «peu amical». Les employeurs peuvent discriminer les femmes pour éviter de payer les coûts associés au congé maternité, par exemple.

Dans tous les pays Sud-Méditerranéens, le fardeau du travail non rémunéré au sein de la famille tombe disproportionnellement sur les épaules des femmes, quoique que ça dépend de l'âge, de la classe sociale, et de l'endroit. Ces fardeaux sont aggravés encore plus par l'insuffisance des garderies d'enfants abordables.

Les femmes pauvres en termes de revenus et de capacités sont forcées à travailler dans le secteur informel, avec peu de protection juridique ou d'accès aux biens et aux ressources. Les stratégies de réduction de la pauvreté qui favorisent l'auto-emploi des femmes, tels que les programmes de micro-crédit, peuvent les prendre au piège dans le secteur informel. Certains experts économiques préconisent l'investissement dans les entreprises du secteur formel afin de créer des emplois protégés par la loi. En outre, les programmes qui soutiennent l'autonomisation économique des femmes rarement abordent et aident à résoudre la question du fardeau du travail domestique, et risquent d'accabler les femmes encore davantage.

Les données révèlent non seulement des disparités entre les sexes en ce qui concerne l'accès à la formation professionnelle, mais aussi la persistance des stéréotypes de genre qui mènent à un décalage entre les capacités des femmes et l'évolution des marchés du travail, et contribuent à l'augmentation du chômage des femmes.

En termes d'accès aux ressources, les femmes n'ont souvent pas le droit légal de propriété de la terre en raison des traditions culturelles qui s'attendent à ce qu'elles cèdent aux hommes les droits d'héritage des terres. Les biens immobiliers peuvent être enregistrés sous le nom de l'homme. Ainsi, il est difficile pour les femmes d'avoir accès au crédit.

En ce qui concerne les droits juridiques, il y a un changement positif puisque certains pays sont en train d'examiner la législation sur la sécurité sociale afin de, par exemple, permettre aux femmes au foyer, aux entrepreneuses et aux travailleuses du secteur informel de souscrire à la sécurité sociale; augmenter la protection sociale pour les enseignantes et toutes celles qui ont des calendriers de travail irréguliers; et établir l'assurance maternité. Certains pays commencent également à prendre conscience du besoin d'aborder la discrimination contre les femmes mariées dans la législation fiscale.

Il y a de plus en plus une prise de conscience et des mesures contre le harcèlement sexuel au lieu de travail. En même temps, il y a plus de discussion sur la façon dont la violence contre les femmes viole leur intégrité physique et affecte leur liberté de mouvement et leur capacité de chercher du travail.

Ces recommandations sont adressées aux gouvernements, aux organisations des droits des femmes et aux institutions internationales de développement.

Recommandation Stratégique 5 Il faut donner une formation en genre aux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans la participation économique des femmes, en particulier dans les domaines clés, tels que la politique fiscale, la politique budgétaire, la création d'emplois et la sécurité sociale.

Recommandation Stratégique 6 Les employeurs doivent être tenus responsables des droits des travailleurs. En outre, les soins de la famille doivent être abordés comme un coût social plutôt qu'un coût supporté par les femmes, et doivent être financés, par exemple, par le biais d'un fonds de congé familial. Il reste encore beaucoup à faire pour garantir la disponibilité et l'accessibilité de bonnes garderies.

Recommandation Stratégique 7 Les programmes de micro-crédit devraient faire partie d'un ensemble d'interventions visant la réduction de la pauvreté, lesquelles comprennent la formation dans les compétences nécessaires au marché du travail; la facilitation de l'accès à la terre et aux autres biens et ressources; et l'allègement du fardeau des femmes dans l'économie domestique. Le passage du micro-crédit vers l'investissement dans les entreprises du secteur formel créera des emplois protégés par la loi.

Recommandation Stratégique 8 Il faut réviser les programmes de formation professionnelle afin de garantir qu'ils sont pertinents au marché et pour avancer au-delà des stéréotypes de genre.

3. Améliorer la Collecte et l'Utilisation des Données Ventilées par Sexe

Les études ont souligné le manque d'informations sur la contribution des femmes à l'économie dans les pays Sud-Méditerranéens. Bien qu'il y ait des progrès dans les efforts nationaux en ce qui concerne la collecte des données ventilées par sexe, couches socio-économiques, voisinage et d'autres facteurs, il faut faire davantage.

Il y a peu de données sur l'économie informelle et très peu de données sur le travail non rémunéré, y compris l'économie domestique. Les enquêtes menées sur l'emploi du temps se sont avérées utiles. Il faut aussi collecter des données sur le coût de l'exclusion des femmes de la main-d'œuvre, y compris l'impact sur le produit intérieur brut, sur la compétitivité et la productivité.

Il y a beaucoup de groupes statistiquement invisibles, y compris les travailleuses domestiques, les victimes de la violence, les migrantes et les réfugiées. Il y a aussi des questions qui ne sont pas couvertes par les données, par exemple, l'impact sexospécifique de la législation fiscale ou des politiques d'investissement sur l'entreprenariat féminin. Il y a peu de données sexospécifiques sur la pauvreté et des indicateurs indirects sont souvent utilisés. Lorsque disponibles, les données suggèrent que l'incidence de la pauvreté est plus faible dans les pays avec plus d'égalité entre les sexes. Il faut des données qualitatives pour baser l'analyse sur les réalités de la vie des gens.

Les officiels du ministère des Finances et des autres ministères, ainsi que les officiels des gouvernements nationaux, utilisent de plus en plus les données des analyses budgétaires sexospécifiques de manière à assurer l'équité dans les subventions, plans et programmes. L'analyse des dépenses publiques fournit aussi des informations qui contribuent aux débats

entre les défenseurs des droits humains et les parlementaires. Certains décideurs ont constaté l'utilité de l'analyse budgétaire dans le développement d'une culture d'évaluation des indices de performance, et pour encourager la réforme du processus de formulation et de mise en oeuvre des politiques publiques. Des audits sexospécifiques des plans nationaux, des budgets et des programmes commencent aussi à être utilisés.

Recommandation Stratégique 9 Les gouvernements et les organisations internationales doivent investir davantage dans la capacité des unités statistiques nationales de ventiler les données par sexe et de collecter des données qualitatives aussi bien que quantitatives, en évitant la duplication des efforts. La cartographie sociale réalisée avant les interventions des programmes - officiels et non-gouvernementaux – avancera au-delà des stéréotypes pour cibler la réalité de la vie des gens.

Recommandation Stratégique 10 Il faut des investissements dans la capacité des principaux ministères de réaliser des analyses budgétaires sexospécifiques, ainsi que dans la capacité des défenseurs des droits humains, pour qu'ils puissent contrôler l'allocation des ressources de manière juste et l'efficace.

Post scriptum

Le programme Euromed Rôle des Femmes dans la Vie Economique - Janvier 2006-Janvier 2009 - a couvert l'Algérie, l'Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie, les pays sud-Méditerranéens avec lesquels l'Union Européenne a établi un partenariat. Financé par la Commission Européenne, le programme a été développé par le British Council en partenariat avec l'Institut Méditerranéen pour les Etudes de Genre. Les activités du programme sont fondées sur le cadre des droits humains et elles ont aidé les acteurs nationaux à faire le point et à élaborer des stratégies appropriées pour les droits économiques des femmes et l'égalité entre les sexes dans trois domaines clés - l'économie, la loi, et les mécanismes nationaux des femmes. Le programme Euromed a associé ce travail stratégique à une assistance technique pratique visant l'émancipation économique des femmes par le biais de projets mis en œuvre par sept consortiums transnationaux qui rassemblaient 30 organisations non gouvernementales.

Le texte intégral des études, l'analyse comparative et les résumés, ainsi que les rapports des séminaires, sont disponibles en anglais et en arabe et peuvent être consultés à www.euromedwomensrights.net

Aperçu des Recommandations Stratégiques

Pour les gouvernements

Recommandation Stratégique 1 Les États doivent mettre toutes les législations nationales en conformité avec les instruments internationaux de droits humains et couvrir les droits des travailleurs non protégés.

Recommandation Stratégique 2 Les gouvernements devraient modifier les lois relatives au statut personnel de façon à définir le mariage comme un partenariat et officialiser le statut juridique des femmes chefs de ménage.

Pour les gouvernements et les acteurs nationaux et internationaux

Recommandation Stratégique 3 Il faut des mécanismes pour soutenir les droits du travail. Les syndicats et les associations professionnelles doivent devenir plus sensibles au genre.

Recommandation Stratégique 4 Les gouvernements et les défenseurs des droits humains doivent entreprendre une analyse holistique des droits économiques des femmes avant de réaliser des interventions spécifiques des programmes.

Recommandation Stratégique 5 Il faut donner une formation en genre aux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans la participation économique des femmes.

Recommandation Stratégique 6 Les employeurs doivent être tenus responsables des droits des travailleurs. Les soins de la famille doivent être abordés comme un coût social plutôt qu'un coût supporté par les femmes.

Recommandation Stratégique 7 Les programmes de micro-crédit devraient inclure une formation dans les compétences nécessaires au marché du travail; l'accès à la terre et aux autres biens et ressources; et l'allègement du fardeau domestique des femmes. Il faut aller au-delà du micro-crédit vers des entreprises du secteur formel qui vont créer des emplois protégés par la loi.

Recommandation Stratégique 8 Il faut réviser les programmes de formation professionnelle afin de garantir qu'ils sont pertinents au marché et pour avancer au-delà des stéréotypes de genre dans la formation offerte aux femmes.

Recommandation Stratégique 9 Les gouvernements et les organisations internationales doivent investir dans la capacité nationale de ventiler les données par sexe dans tous les domaines.

Recommandation Stratégique 10 Il faut des investissements dans la capacité des principaux ministères de réaliser des analyses budgétaires sexospécifiques, ainsi que dans la capacité des défenseurs des droits humains.